

FORMATION DES ONG SUR LES CONCEPTS DE BASE DU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE ET PREPARATION TECHNIQUE A LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES  
*DU PROJET PARSACC*

# Module 4

*Kaédi et Kiffa du 08 au 12 JUIN 2015*



Kaédi et  
Kiffa du 08

## FICHES TECHNIQUES

### POUR LA MAITRISE DES ITINERAIRES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE DE CERTAINES MESURES D'ADAPTATION

Les travaux techniques dont il est question ici relèvent des compétences des services techniques publics déconcentrés. Le rôle de l'ONG se limite au compagnonnage, une sorte d'auxiliaire au service technique qui va suivre les démonstrations de ce dernier et veille à faire appliquer ses directives par les communautés bénéficiaires. Ces travaux sont présentés ici sous forme de fiches techniques spécifiques à chaque type d'activités envisagées par PARSACC:

- 4.1. Maraîchage
- 4.2. Fixation de dunes :
- 4.3. Travaux de conservation des eaux et des sols
- 4.4. Ouvrages et bassins de rétention d'eau

#### 4.1. Maraîchage :

- **Organisation des producteurs** : l'individualisation des parcelles est la meilleure forme de bien gérer l'activité de maraîchage où chacun pour soi ;
- **Identifier le petit matériel horticole** : pelle, râteau, pelle-bêche, brouette, fourche, pioche, etc.
- **Aménagement de la parcelle** :
  - Planage parcelle : l'objectif est d'avoir une bonne distribution de l'eau dans la parcelle pour un accès égal à l'eau par la plante
  - Aménagement de billons pour les plants à boutures : s'assurer que le billon a la même hauteur et même base où l'eau circule avec homogénéité tout le long du seuil d'irrigation
- **Travaux de sol** : Il s'agit de travaux légers pour ameublir le sol en vue d'en faciliter la pénétration par les racines des plantes et l'eau, ainsi que le mélange du fumier et autres travaux ; ceci se fait à l'aide de pioche ou pelle-bêche en remuant le sol comme un labour (renversant le sol) puis à l'aide du râteau concasser les mottes pour rendre plus fines les granulés ;
- **Amendement** : expliquer la caractérisation des différents fumiers et leur forme d'épandage (fumier gros bétail vs petits ruminants)
- **Semis** des graines fonction de la taille des semences
- **Repiquage** : préparation et suivi de la pépinière ; et retenir taille de la plante à repiquer et le temps de repiquage et la manière de repiquer ; retenir les espèces faciles à repiquer et celles dont la repousse est plus lente ;
- **Plantation bouture**: manioc, pomme de terre : la forme n'est pas la même ; observer surtout l'inclinaison et la position de l'œil de la bouture ;
- **Arrosage** : formation et organisation des équipes pour l'arrosage à l'arrosoir, au sceau, par motopompe, par irrigation gravitaire, goutte à goutte, etc. Le temps d'arrosage est crucial pour le bon développement de la plante ; n'hésitez pas lorsqu'il fait très chaud de couvrir la parcelle de paille sèche pour adoucir l'évaporation
- **Entretien périmètre** : enlèvement plantes adventices, relèvement des bordures de parcelle, restauration des billons ; propreté
- **Gardiennage** : avec ou sans clôture grillagée et fils barbelés, le gardiennage est de rigueur tant pour le périmètre que le matériel et

équipement/outillage ; les communautés sont à organiser pour assurer un gardiennage continu de jour comme de nuit.

- **Récolte** : le prélèvement ou récolte des légumes est facile même pour les petits enfants car ils se mangent crus ; c'est souvent le temps des frustrations pour les producteurs à cause des prélèvements amis ; autant que possible planifier la date d'une récolte généralisée ;
- **Conditionnement** : certaines spéculations comme les oignons peuvent être conservées sous terre dans la parcelle pendant assez longtemps ; pour d'autres, il est préférable de récolte dès la maturation comme la salade, la tomate, la carotte, le gombo, la betterave. Sauf la tomate, tous ces légumes supportent un conditionnement plus ou moins long sous abri ombragé où l'air frais circule.

#### 4.2. Fixation de dunes

Il s'agit là de travaux de fixation de dunes mobiles qui requiert un clayonnage de parcelles par de garment de matériaux locaux pour piéger le grain de sable. Après un temps plus ou moins long, ce piégeage qui correspond à une fixation mécanique, pourrait envelopper le garment, qu'il faut relever au fur et à mesure jusqu'à ce que le sol connaisse une forme de stabilité. Là intervient une fixation dite biologique qui fait intervenir de plantes vivantes multipliées en pépinière et transplanter en début de saison des pluies.

Le rôle de l'ONG est toujours celui de compagnonnage des bénéficiaires à qui revient le travail manuel. Les services publics apporteront leurs concours techniques à chaque étape de l'évolution du travail. La participation des communautés bénéficiaires et leur organisation en équipes tant pour les travaux dirigés que pour le gardiennage et entretien revient à l'ONG. L'animation et l'assiduité au travail de tous les intervenants sont du ressort de l'ONG. La nature des activités précises attendues des bénéficiaires sera définie par le projet et/ou les services techniques encadrants les opérations.

#### 4.3. Travaux de conservation des eaux et des sols – CES/DRS

Les travaux de CES/DRS sont destinés à restaurer le milieu physique et principalement le sol et les axes d'écoulement des eaux de ruissellement. Ils sont par nature diverses et font appel à des matériaux locaux et une technologie simple et efficace si elle est réalisée avec minutie. Cette technologie est largement répandue en Afrique de l'Ouest et n'est pas loin d'être baptisée propre au milieu sahélien tellement elle est efficace contre l'érosion hydrique et éolienne.

L'apport des communautés consiste à ramasser les pierres et autres matériaux locaux, leur pose sous les directives des techniciens puis leur surveillance contre le piétinement des animaux en divagation pour le temps qu'ils se consolident.

Elle est souvent accompagnée de plantation d'arbres pour la fixation et régénération du sol ; plantation dont les techniques sont désormais bien maîtrisées en Mauritanie. Les pépinières pour le développement des plants peuvent être alternativement installées chez les bénéficiaires ou au service technique ; tous les matériaux étant à la charge du service public et la main d'œuvre à la charge du projet.

#### **4.4. Ouvrages et bassins de rétention d'eau**

Ces ouvrages sont réalisés par des engins lourds dans des sites désignés par les bénéficiaires et consistant en de grandes excavations destinées à collecter les eaux de ruissellement aux usages multiples, mais principalement abreuvement des animaux et maraichage. La prestation de l'ONG et des populations se limitent à préciser par consensus le site où il doit être réalisé et sa surveillance contre la dégradation ou les noyades des enfants bergers. L'entretien régulier contre l'envasement est également de la responsabilité des communautés bénéficiaires même si l'investissement peut être au-dessus de leurs capacités mais ceux des pouvoirs publics. La stabilisation des bassins versants devrait aussi constituer une préoccupation des bénéficiaires ; car le piétinement des animaux pourrait rapidement dégrader le milieu.